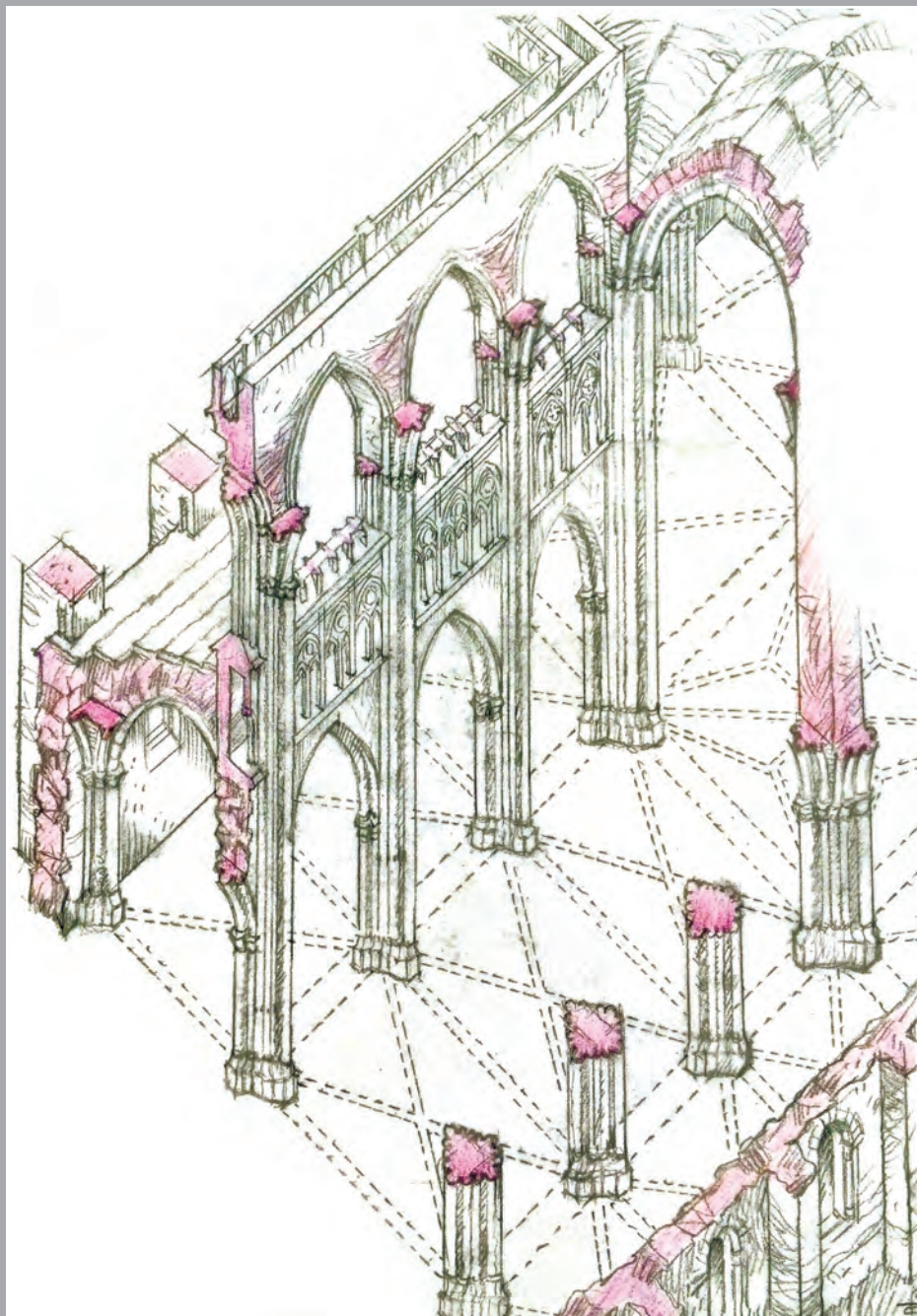


MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOMES LXXX-LXXXI**

**2020-2021**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume :***

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée  
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art  
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez  
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS  
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)  
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

***Coordination éditoriale :*** Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

***Illustration de couverture :*** État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

### ***Abréviations :***

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).  
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).  
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).  
*A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.*  
A.N. Archives nationales (Paris).  
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).  
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.  
*B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.*  
*C.A. Congrès Archéologique.*  
*M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*  
*M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.*

*Achévé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
mars 2023  
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page



art'air-éd.  
atelier de mise en forme des livres  
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

### **Comité scientifique :**

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)  
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13  
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris  
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes  
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures  
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

### **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

**<http://societearcheologiquedumidi.fr/>**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique ([samf@societearcheologiquedumidi.fr](mailto:samf@societearcheologiquedumidi.fr)), avec vos nom, prénom et adresse.



# SOMMAIRE

## *Mémoires*

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i> .....	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i> .....	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i> .....	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i> .....	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i> .....	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i> .....	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i> .....	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i> .....	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i> .....	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i> .....	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i> .....	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i> .....	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	261
<b><i>Varia</i></b>	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i> .....	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i> .....	287
<b><i>Bulletin de l'année académique 2019-2020</i></b> .....	293
<b><i>Bulletin de l'année académique 2020-2021</i></b> .....	325





## LA CATHÉDRALE D'AUCH : UN GRAND CHANTIER MÉCONNU DES ANNÉES 1500

par Jacques DUBOIS \*



FIG. 1. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, vue intérieure vers l'est.  
Cliché J. Dubois.

Encore aujourd'hui, la cathédrale d'Auch – siège métropolitain – suscite surtout l'enthousiasme des érudits locaux et des historiens de l'art pour ses ouvrages d'art et d'architecture d'époque Renaissance<sup>1</sup>, quand le chantier des années 1500 n'a pas du tout fait l'objet de réflexions de fond (fig. 1 et 2). La construction, souvent considérée comme un édifice du XVII<sup>e</sup> siècle, est même absente des études et publications récentes consacrées au flamboyant. Elle méritait qu'on s'y attarde quand ses travaux s'inscrivent dans le grand mouvement de reconstruction de la fin du Moyen Âge que connaît le royaume et qui touche de nombreuses cathédrales, notamment celles du Midi mises en chantier à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Certaines sont alors entièrement reconstruites, comme à Condom, à partir de 1507, ou à Auch.

De la chronologie de la construction, l'historiographie a surtout retenu la date de la pose de la première pierre du nouvel édifice, le 4 juillet 1489. Dans les années 1980, le travail de doctorat de Françoise Bagnéris a remis en cause cet historique en attribuant une partie de la crypte aux années 1400. Depuis, c'est cette thèse qui est admise<sup>2</sup>. Mais les renouvellements récents des travaux sur la fin du Moyen Âge permettent une révision des acquis soumis à la critique sur la dernière des grandes cathédrales construites vers 1500 en France. Une actualisation des méthodes et des approches contribue ainsi à cette revisite profonde.

\* Communication présentée le 16 mars 2021, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2020-2021 » p. 341-342.

1. C'est principalement l'introduction du répertoire Renaissance qui intéressait jusqu'à il y a peu. La cathédrale était vue comme une œuvre de transition, remarques d'abord formulées, d'ailleurs, pour les stalles et les vitraux, objets d'études. Le propos de Raymond Rey va bien dans ce sens : « Aujourd'hui, on considère ce vaste édifice, d'apparence lourde, comme un tabernacle d'art contenant deux joyaux merveilleux, les boiseries sculptées du chœur et les éclatantes verrières d'Arnaud de Moles » (Raymond REY, *L'Art gothique du Midi de la France*, Paris, Laurens, 1934, p. 238).

2. Françoise BAGNÉRIS, *La Construction de la cathédrale d'Auch et ses bâtiments canoniaux*, thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, 1982, 3 vol. et *La Cathédrale d'Auch et son quartier canonial*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1996.



FIG. 2. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, vue extérieure du chevet côté sud. Cliché J. Dubois.

Comme pour beaucoup de cathédrales méridionales – à quelques rares exceptions près –, l'étude du dossier est rendue délicate par l'absence de sources manuscrites contemporaines du chantier. Depuis les travaux monographiques du XIX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel des propos repose principalement sur deux sources indirectes, à caractère littéraire, remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Leur relecture, croisée à celle du monument et aux connaissances actuelles des chantiers de construction, et leur ré-interprétation conduisent à une tout autre histoire du bâtiment que celle retenue jusqu'à présent.

### La maîtrise d'ouvrage et le financement

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec les grands projets de reconstruction et d'achèvement de cathédrales de la fin du Moyen Âge, la question de la maîtrise d'ouvrage a largement été interrogée et la réflexion renouvelée. Par tradition, depuis les écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme souvent pour d'autres exemples, les prélats auscitains ont été considérés comme de grands bâtisseurs auxquels revenait tout le mérite de la construction et des ouvrages d'art<sup>4</sup>. À la lumière des études récentes, aujourd'hui cette opinion n'est plus d'actualité.

À Auch, l'image du prélat bâtisseur s'est forgée à partir d'écus armoriés de plusieurs des archevêques sculptés sur presque tous les contreforts de la cathédrale. S'ils ont tous disparu après avoir été bûchés à la Révolution, à l'exception d'un<sup>5</sup>, comme le renseigne un procès-verbal de visite de la cathédrale dressé en 1609, ces armes ont cependant

3. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch, suivies de celles des comtes du même diocèse*, Toulouse, 1746 ; Louis DAIGNAN DU SENDAT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse d'Auch*, vers 1750-1760, Auch, Bibliothèque Municipale, ms. 72 (ouvrage cité dans Fr. BAGNÉRIS)

4. Dans sa communication de 1901, Alphonse Branet écrit que « l'initiative ne vient que des archevêques » (Alphonse BRANET, « Notes sur les artistes de la cathédrale d'Auch », dans *C.A.*, 68<sup>e</sup> session, *Agen et Auch*, 1901, Paris, 1902, p. 332). À quelques exceptions près, dans les ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle, rien n'est dit de la contribution des chapitres. Ainsi, il en est pour Mende (Jacques DUBOIS, « L'achèvement de la cathédrale sous les della Rovere », dans *La Cathédrale de Mende. Commanditaires et bâtisseurs*, actes du colloque de Mende, 18-20 octobre 2012, sous la dir. de Nelly LAFONT et de Samuel DRAPEAU, Paris, Somogy, 2017, p. 71).

5. Ces écus se trouvaient sur la face postérieure des contreforts, dans la partie inférieure, à hauteur d'homme, comme le laissent voir encore



les cas des cathédrales d'Agen, de Lectoure et d'Auch<sup>10</sup>. L'arrêt du Parlement de Toulouse, relatif au chantier de la cathédrale d'Auch, rendu en juin 1487, fixe ainsi les devoirs financiers des parties en conflit. Comme le requérait la partie adverse (le chapitre), l'archevêque est ainsi condamné à verser le tiers des revenus de son bénéfice<sup>11</sup>. La contribution du chapitre s'étend aux revenus d'une prébende et au dixième des revenus de chaque dignité<sup>12</sup>, quote-part habituelle rencontrée ensuite pour les autres exemples de procès connus.

Parmi les autres faits signalant que les chanoines gèrent les travaux, il y a la remise aux différents chapitres cathédraux des montants fixés par les condamnations. D'après un témoignage de 1514, le 28 octobre 1492, jour de l'entrée solennelle de Jean de La Trémouille à Auch, le prélat versait au chapitre une contribution de 5000 £<sup>13</sup>. Le montant de ce versement a alors été interprété par Françoise Bagnéris comme la quote-part annuelle des prélats auscitains. Pourtant, au regard des sommes connues auxquelles les évêques et archevêques ont été condamnés, celle avancée pour Auch apparaît considérable. Pour l'archevêché de Bourges, l'un des plus riches du royaume, la contribution du prélat était fixée à 3000 £ en mars 1508 ; contribution la plus élevée connue<sup>14</sup>.

En raison du train de vie de certains ecclésiastiques et de l'entretien de leur suite, beaucoup d'entre eux rechignent à verser une part non négligeable de leurs revenus au chapitre<sup>15</sup>. Comme il ressort d'un nouvel arrêt du Parlement de Toulouse, rendu le 28 juin 1492<sup>16</sup>, Jean de La Trémouille a aussi cherché à se soustraire à sa responsabilité financière car cette fois-ci l'appel est à l'initiative de l'archevêque et non du chapitre. Arguant du fait qu'il a d'autres dépenses de réparation à engager à ses possessions – qu'il ne connaît pourtant pas puisqu'il n'a pas encore pris possession personnellement de son diocèse –, Jean de La Trémouille sollicite de la cour de justice la diminution de sa quote-part jugée trop élevée<sup>17</sup>.

10. Charles SAMARAN, « Arrêts du Parlement de Toulouse concernant la construction de la cathédrale d'Auch (1487, 1492, 1496) », dans *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, t. 4 (1903), p. 148-149. Le 25 mai, le Parlement de Toulouse condamne l'évêque Hugues à contribuer au tiers des frais de chantier de la cathédrale de Lectoure (Pierre BONNARD, « L'ancienne cathédrale de Lectoure », dans *C.A.*, 128<sup>e</sup> session, 1970, *Gascogne*, Paris, 1970, p. 198). À Agen, le procès est porté par les consuls (Philippe LAUZUN, « Souvenirs du Vieil Agen. La cathédrale Saint-Étienne », dans *Revue de l'Agenais*, janv.-fév. 1907, p. 400). Pour cette même année 1487, peut être mentionnée également la contribution de l'évêque de Mende, portée à 400 £ par an, lors d'un accord conclu avec le chapitre (J. DUBOIS, « L'achèvement de la cathédrale... », p. 71).

11. L'arrêt du Parlement de Bordeaux, rendu le 22 décembre 1487, rapporte, pour Agen, que les consuls réclamaient le tiers des revenus de l'évêque, ce que confirme la cour en le condamnant à verser 500 £ chaque année (Georges THOLIN, *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais, du dixième au seizième siècle*, Agen-Paris, J. Michel-Didron, 1874, p. 196). Cette quote-part est régulièrement demandée par la suite comme le renseignent les jugements connus des autres procès. Ainsi le chapitre de Beauvais revendique le tiers des revenus, mais l'arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1512, statue sur le dixième des revenus, soit 1000 £ par an (Florian MEUNIER, « Les travaux de la cathédrale de Beauvais dans un arrêt du Parlement de Paris (1512) », dans *Art et artistes en France de la Renaissance à la Révolution*, études réunies par B. JESTAZ, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 161, Paris-Genève, Champion-Droz, 2003, p. 41). À Sens, le chapitre sollicite aussi le tiers (Denis CAILLEAUX, *La cathédrale en chantier. La construction du transept de Saint-Étienne de Sens d'après les comptes de la fabrique. 1490-1517*, Paris, CTHS, 1999, p. 88). Après l'effondrement du clocher de la cathédrale de Condom en décembre 1506, l'évêque offre le tiers des revenus de son diocèse, qu'il dit être de 6000 £, pour la réparation de l'édifice jusqu'à la fin des travaux (abbé BARRÈRE, « Documents inédits. Analyse et extraits d'un registre de l'hôtel de ville de Condom », dans *Revue de Gascogne*, t. 13 (1872), p. 294). Voir aussi dans ce même volume, J. DUBOIS, « Le portail Saint-Jean... ».

12. Ch. SAMARAN, « Arrêts du Parlement de Toulouse... », p. 149.

13. Pierre ROULEAU, « Jean de la Trémouille, Archevêque d'Auch (1490-1507) », dans *Revue de Gascogne*, t. XX (1925), p. 201.

14. Étienne HAMON, « Le financement du chantier de la tour nord de la cathédrale de Bourges au début du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque de Vincennes, 1<sup>er</sup>-3 octobre 1998, dir. Odette CHAPELOT, Paris, EHESS, 2001, p. 124.

15. Si, au début de son épiscopat à Agen, Léonard della Rovere (1487-1519) remet bien la somme annuelle fixée par l'arrêt de 1487, très vite, les consuls lancent une nouvelle procédure en justice contre l'évêque en mars 1509 et le parlement de Bordeaux condamne le prélat le 23 juillet de la même année à contribuer à hauteur de 1200 £ en raison de l'augmentation de ses revenus. Mécontent du jugement, Léonard della Rovere porte l'affaire devant le Parlement de Paris, le Conseil du roi et Louis XII lui-même, qui lui donne raison en interdisant aux consuls la saisie du tiers des revenus de l'évêque. La situation se renouvelle avec le prélat suivant, Antoine della Rovere (1519-1538), qui refuse la requête des consuls d'augmenter sa contribution, différend porté devant le Conseil du roi en 1531. Le procès s'éternise et les consuls demandent aux chanoines, le 13 janvier 1533 (n. st.) de poursuivre la procédure contre l'évêque. Finalement, le 23 avril suivant, Antoine della Rovere se propose de verser 2000 £ par an pour les travaux à la cathédrale (Ph. LAUZUN, « Souvenirs du Vieil Agen... », p. 401 ; G. THOLIN, *Études sur l'architecture...*, pièces justificatives, p. 324-334). À Limoges, les décisions capitulaires d'août 1508 et décembre 1510 signalent une même attitude de l'évêque quant à l'exécution de l'arrêt parlementaire de 1493 (dans ce même volume, J. DUBOIS, « Le portail Saint-Jean... »). À Bourges, le procès de 1510 informe également que l'archevêque ne versait pas sa quote-part comme fixée par l'ordonnance royale de 1508 (É. HAMON, « Le financement du chantier de la tour nord... », p. 125).

16. Ch. SAMARAN, « Arrêts du Parlement de Toulouse... », p. 150.

17. Louis Villiers de L'Isle-Adam fait également valoir les sommes engagées dans ses différentes résidences pour voir sa contribution diminuer (Florian MEUNIER, *Martin et Pierre Chambiges. Architectes des cathédrales flamboyantes*, Paris, Picard, 2015, p. 47).

L'arrêt de 1492 confirme celui de 1487 quant à la participation obligatoire du prélat aux frais de chantier. Cependant, le jugement prévoit qu'un des présidents du Parlement se rende sur place pour examiner le patrimoine immobilier de l'archevêque. Un témoignage de François de Menou – chanoine à la cathédrale de Chartres, secrétaire et intime de Jean de La Trémouille – précise en 1514 que la réévaluation de la contribution de Jean de La Trémouille a été discutée après l'entrée de l'archevêque dans sa cathédrale entre le président du Parlement, le prélat et le chapitre, réunion à l'issue de laquelle l'ecclésiastique remet 5000 £ aux chanoines<sup>18</sup>. C'est, entre autres, à partir de cette mention que la contribution annuelle des évêques d'Auch a été déclarée de 5000 £ par an par l'historiographie<sup>19</sup>. Si tel avait été le cas, les revenus nets de l'archevêque auraient alors été de 15 000 £. Or, la connaissance de leur montant permet de proposer une autre explication à ce versement de 5000 £ par Jean de La Trémouille. En effet, d'après le trésorier du prélat, les revenus nets de la province d'Auch se montaient à un peu plus de 10 000 £ par an<sup>20</sup>, soit équivalents à ceux de l'archevêché de Bourges<sup>21</sup>. Le scénario le plus vraisemblable à envisager est que la nouvelle quote-part de l'archevêque serait ainsi passé du tiers au quart et qu'elle se montait en réalité à 2500 £. Aussi, en raison de la situation délicate que connaît le siège métropolitain auscitain depuis la nomination, en 1490, de Jean de La Trémouille, à laquelle s'est opposé le chapitre, les 5000 £ remises au chapitre, le 28 octobre, doivent correspondre en réalité à deux annuités non versées. Ce geste signale aussi la bonne disposition de l'archevêque quant à l'application stricte de l'ordonnance parlementaire de 1487. Effectivement, la rapidité des premiers travaux semble indiquer par la suite que le prélat a bien dû s'acquitter de sa nouvelle contribution, fixée à 2500 £ par an et non pas verser, comme il est répété, 5000 £ ; ce qui aurait alors amputé les bénéficiaires du prélat de moitié.

Ainsi, grâce à l'implication – « forcée » – de l'archevêque, le chapitre peut disposer d'un budget important qui lui permet d'envisager et de mener un chantier d'envergure comparé aux exemples contemporains. Cependant, pour le maître d'ouvrage, cette rentrée d'argent substantielle affectée au chantier dans les recettes peut être aléatoire. Aussi son non versement peut-il considérablement entraver l'activité et la bonne conduite de l'ouvrage. C'est bien cette situation d'embarras financier qui explique très certainement le revirement d'attitude du chapitre envers Jean de La Trémouille lorsque, finalement, les chanoines lui adressent un courrier en janvier 1492 lui enjoignant de faire son entrée au plus vite ; ainsi, il pourrait mener à bonne fin l'œuvre de la cathédrale<sup>22</sup>. Une telle gêne peut encore être envisagée deux autres fois. En effet, un nouvel arrêt rendu par le Parlement en 1515 rappelle en premier lieu que François de Clermont-Lodève doit s'acquitter – *obeir et obtemperer* – de l'accord conclu le 23 novembre 1492 – un mois après la remise des 5000 £ – par son prédécesseur et le chapitre sur les engagements financiers de chacun<sup>23</sup>. Vu la teneur de l'article, tout laisse à penser que le jeune archevêque, nommé en 1507 mais qui ne fait en entrée à Auch que le 16 octobre 1512, n'était guère enclin à se délester d'une partie des revenus que lui garantissait la province ecclésiastique d'Auch. En revanche, à la suite du jugement, le prélat semble bien s'être exécuté. Une fois encore, à partir de 1540, le rythme des travaux a dû connaître une nouvelle sérieuse inflexion sous son successeur – François de Tournon, l'un des conseillers du roi – à la nomination immédiatement contestée par le chapitre qui avait élu son candidat en interne. Le procès s'éternise et l'affaire est finalement portée devant le Parlement de Toulouse en 1545, lequel rend son verdict en novembre 1547 en faveur de l'officier royal. Ainsi pendant l'espace d'au moins sept ans, de 1540 à 1547, la quote-part de l'archevêque n'a pu être versée. En revanche, comme le montre la présence des armes de François de Tournon sur le monument et sur les stalles, dont le chantier peut reprendre, les différentes activités autour du chantier cathédral peuvent à nouveau s'intensifier.

Si, pour Auch, les différentes sources de revenus habituelles ainsi que leurs montants sont ignorés – comme une alimentation par les différents dons et legs des fidèles, les rentes ou encore le produit des quêtes –, en revanche, la

18. P. ROULEAU, « Jean de la Trémouille... », t. 20, p. 201, note 29.

19. Dans le contrat d'achèvement de la nef et du transept passé en 1629, dans les trois derniers articles se rapportent au financement des travaux. Le 50<sup>e</sup> précise que l'archevêque contribue à hauteur de 120 000 £ comprenant le versement annuel de 5000 £ auquel il est assujéti à la fabrique pendant les sept années que doivent durer les travaux (35 000 £) et 85 000 £ « en peur don pour ladite œuvre » (F. CANÉTO, *Sainte-Marie d'Auch...*, p. 290-291).

20. P. ROULEAU, « Jean de la Trémouille... », t. 21, p. 50.

21. Lors du procès, l'archevêque estime ses revenus à 8200 £ et l'avocat du chapitre à 10 000 £ (É. HAMON, « Le financement du chantier de la tour nord... », p. 125).

22. P. ROULEAU, « Jean de la Trémouille... », t. 20, p. 200. De même, pour voir leur projet de façade à deux tours être réalisé selon leur souhait, les chanoines de la cathédrale de Mende vont, en dernier argument, jusqu'à flatter l'ego de leur évêque – qui prend en charge les travaux de l'ouvrage – en avançant que la renommée de l'ouvrage « somptueux et de grant extime », exécuté ainsi, lui reviendrait entièrement (J. DUBOIS, « L'achèvement de la cathédrale... », p. 78).

23. Je remercie Colin Debuiche pour m'avoir signalé cet acte (A.D. Haute-Garonne, 1 B 16, 1514-1517, f<sup>os</sup> 167-168).

concession d'indulgences est parfois signalée, comme en 1469, pour dix ans<sup>24</sup>, et 1482. Leur octroi en vue de participer aux travaux remonte à 1382. Jusqu'alors, les différents auteurs ont distingué cette source de revenu de ceux d'une confrérie spéciale affectée au chantier, fondée cette année-là. En réalité, on peut se demander si, comme à la cathédrale de Bourges, les indulgences signalées ne sont pas liées à la confrérie<sup>25</sup>. Peut-être cette dernière a-t-elle été réactivée à l'époque des grands travaux des années 1500 ?

Outre ces ressources classiques, le chapitre auscitain a vraisemblablement dû recourir à d'autres moyens pour augmenter son budget et a pu encourager la générosité des fidèles par la création d'un pèlerinage autour du culte populaire des corps saints des évêques Taurin (fin du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> siècle), Léothade (fin VII<sup>e</sup>-début VIII<sup>e</sup> siècle) et Austinde (mort en 1068), transférés dans la crypte de la cathédrale après les premiers travaux engagés<sup>26</sup>. Comme l'indiquent pour les trois chapelles pourvues d'un autel, les dispositifs liturgiques, non prévus à l'origine de la construction, et leur répertoire ornemental, la fonction véritablement liturgique de la crypte ne semble ainsi remonter qu'aux années 1500<sup>27</sup>. De même, la modification très rapide des accès à la crypte et de la circulation convainc également d'un changement de fonction de la crypte. En effet, la disposition actuelle des escaliers nord et sud n'appartient pas au projet initial et condamne l'ancien accès direct à la crypte depuis la cour de l'actuelle préfecture.

Si le mode de gestion des fonds affectés aux travaux n'est pas assuré pour le XV<sup>e</sup> siècle – par la fabrique ou à partir d'une caisse spéciale<sup>28</sup> –, l'arrêt du Parlement de Toulouse de 1515 consacré à la poursuite des travaux vient éclairer la situation auscitaine. En effet, trois des cinq points à appliquer intéressent directement la fabrique. La cour de justice, en faisant référence à l'accord passé entre Jean de La Trémouille et les chanoines le 23 novembre 1492, rappelle que « toutes les services et biens de ladite fabrique mentionnées audit accord » sont exclusivement destinés à l'achèvement de l'œuvre. Les deux autres points signalent une gestion défailante de la structure à laquelle il fallait remédier. Dorénavant, le détournement de matériaux à une autre destination que la cathédrale n'est plus possible. Si l'infraction était cependant constatée, les contrevenants s'exposaient à une sanction financière dissuasive en s'acquittant de 1000 £ d'amende. Enfin, l'administration de la fabrique est désormais confiée à des « officiers, gens de bien, idoines et responsables » nommés par l'archevêque et les chanoines. Au nombre de ces membres, qui n'est pas précisé, il faut vraisemblablement compter Jean Marre, vicaire des archevêques Jean de Lescun, François de Savoie et Jean de La Trémouille, vu l'importance que l'historiographie a accordé à ce personnage dans la gestion des travaux. L'arrêt spécifie que les administrateurs de la fabrique rendent leurs comptabilités tous les trois ans, dont l'apurement se fait sous la surveillance de l'exécuteur de l'arrêt ou de son représentant jusqu'à l'achèvement de la cathédrale. Ce dernier reçoit en outre le serment des gestionnaires retenus « de bien deurement et loyamment gouverner, regir et administrer les biens et services de deniers de ladite fabrique et en rendre bon compte »<sup>29</sup>. Plus que tout autre exemple, le Parlement toulousain est fortement impliqué dans la gouvernance et surveillance des travaux et apparaît comme le garant principal de la bonne exécution du projet. La cour rappelle en effet que l'achèvement des maçonneries commencées doit se faire conformément aux plans et dessins qui ont été dressés plusieurs décennies auparavant. Le premier président du Parlement, Bernard Lauret, à ce poste du 23 décembre 1472 à sa mort le 7 août 1495, en conservait même un exemplaire comme rappelé dans l'acte<sup>30</sup>. L'implication

24. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 144.

25. É. HAMON, « Le financement du chantier de la tour nord... », p. 120. Ses revenus pouvaient atteindre jusqu'à 750 £ dans les années 1510 (*ibidem*, p. 121).

26. Ce principe de concentration d'un culte à des saints dans une cathédrale se retrouve aussi à Albi par exemple en 1494 (Jacques DUBOIS, « Travaux et commandes artistiques de Louis I<sup>er</sup> d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503) », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXVII (2017), p. 155).

27. Sa présence permettait surtout l'extension du chevet de la cathédrale sur une partie pentue du terrain.

28. À Limoges (dans ce même volume, J. DUBOIS, « Le portail Saint-Jean... ») comme à Bourges, les frais de construction sont administrés séparément de la fabrique (Étienne HAMON, « Un grand chantier de l'époque flamboyante. *La reconstruction de la tour nord de la cathédrale de Bourges (1507-1537)*, thèse présentée pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, résumée dans les Positions de Thèse..., promotion 1999, Paris, 1999, p. 242).

29. A.D. Haute-Garonne, 1 B 16, 1514-1517, f° 167 v.

30. Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'intervention du Parlement de Toulouse en matière de chantiers est signalée à l'occasion de procès entre compétiteurs qui se disputent les revenus de bénéfices. Certains différends sont portés par les moines contre leur abbé afin que les réparations nécessaires aux bâtiments soient engagées, comme à l'abbaye de Lézat. L'un des conseillers est ainsi dépêché sur place par la cour pour évaluer les travaux et les faire adjuger aux enchères en 1454 et 1459. En 1461, un nouvel arrêt de la cour désigne le même conseiller afin qu'il fasse exécuter le portail de l'abbatiale « selon la forme d'une figure par lui montrée à icelle cour » (Jean-Louis GAZZANIGA, *L'Église du Midi à la fin du règne de Charles VII (1444-1461) d'après la jurisprudence du Parlement de Toulouse*, Toulouse, Université des Sciences Sociales de Toulouse, 1973, p. 99-101).

de la municipalité est également un autre point à souligner quand les consuls d'Auch ne sont autres que les requérants de la demande réglée par arrêt en 1515. Il n'en allait pas différemment à Agen lorsque l'évêque s'est vu devoir contribuer au financement des travaux de la cathédrale par la cour de Bordeaux en 1487 et 1509<sup>31</sup>.

Lorsque la contribution de l'archevêque à l'œuvre de la cathédrale était bien acquittée, les fonds annuellement à disposition pour le chantier peuvent raisonnablement être estimés au minimum à environ 3500 £ par an. Comparées à d'autres exemples contemporains, les possibilités d'investissement dans la construction apparaissent équivalentes à peu près à celles de Bourges au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quand, à Sens par exemple, les revenus annuels de la fabrique ont été estimés à environ 1200 £ par D. Cailleaux<sup>32</sup>. Bien qu'hypothétique, ce montant de 3500 £ se trouve cependant conforté par le très haut niveau d'exécution et de technicité du bâtiment. Seuls des fonds importants ont pu permettre non seulement une telle excellence, mais encore une grande rapidité des travaux, surtout sous Jean de La Trémouille. À l'exception des années d'archiépiscopat de François de Tournon, jusqu'à la fin du deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, le chantier semble ainsi connaître une activité particulièrement intense. Par la suite, et jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les conditions ne semblent plus être les mêmes. La situation s'est visiblement dégradée ainsi que l'indiquent les premières lignes du contrat passé pour l'achèvement du chevet en septembre 1617 : la fabrique est fermée l'espace de deux ans, le temps de remettre de l'ordre dans l'institution puisqu'il est précisé que l'argent était mal employé et « diverti »<sup>33</sup>.

### Une chronologie et une datation des travaux revisités

Différentes mentions d'intervention engagées sur l'édifice sont signalées, pour la plus ancienne, remontant à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La restitution de la chronologie de la construction se révèle particulièrement complexe. Le bilan des différents écrits consacrés à l'histoire de l'église Sainte-Marie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle fait ressortir deux thèses dont les enjeux de l'argumentaire s'articulent autour de la crypte. Jusqu'à la thèse de Françoise Bagnéris, il était retenu que l'événement marquant l'ouverture du grand chantier gothique de la fin du Moyen Âge était la pose de la première pierre de la chapelle du Sépulcre – joignant la chapelle d'axe côté sud –, le 4 juillet 1489. Comme il a alors été affirmé, la crypte, construite pour permettre l'extension du chevet vers l'est sur un terrain en forte pente, était déjà élevée vers 1490-1491<sup>34</sup>. Les travaux de la structure souterraine – seulement cinq chapelles communiquant par un passage pratiqué dans l'épaisseur des murs – auraient été engagés avant, et la crypte ainsi élevée, en totalité ou partie, permettaient la pose de la première pierre d'une des chapelles de la partie supérieure. Françoise Bagnéris propose une toute autre version de la chronologie du chantier où le plan et une partie des maçonneries de la crypte seraient en fait attribuables aux années 1400. Depuis, c'est cette thèse qui est admise<sup>35</sup>. Aujourd'hui, les connaissances acquises ces dernières années sur les chantiers de construction, dont leur mise en œuvre, permettent de revenir sur ce point de désaccord. Chaque information devait être reprise et soumise à la critique.

Les interventions signalées avant la cérémonie de 1489 relèvent d'un projet antérieur, sans doute remis au goût du jour à chaque tentative de reprise, et une fois le plan définitif retenu, le chantier s'est concentré sur les travaux colossaux de nivellement, de terrassement et de fondations avant que ne commence l'édification des murs de la partie supérieure de l'église.

31. Cf. note 15. À Agen, ce sont les consuls qui ont la gestion des sommes versées par l'évêque en vue de mener à bien l'achèvement de la cathédrale. C'est pourquoi, à la suite de la contribution augmentée de 600 £ par voie de justice le 23 juillet 1509, Léonard della Rovere adresse, le 18 août suivant, une requête au Parlement bordelais demandant que cette somme soit gérée, non par les consuls, mais par des gens « non suspectz, ydoynes, souffizantz et solvables qui puissent et vaillent rendre bon et loyal compte et reliqua quant et à qui appartiendra » ou par des commissaires nommés par la cour afin d'éviter tout détournement au profit de la municipalité comme l'affirme le prélat (G. THOLIN, *Études sur l'architecture religieuse...*, p. 327-328).

32. D. CAILLEAUX, *La cathédrale en chantier...*, p. 166.

33. PAUL PARFOURU, « Construction de la voûte du chœur de Sainte-Marie d'Auch (1617-1620) », dans *Revue de Gascogne*, t. XXIII (mai 1882), p. 209.

34. Chanoine MARBOUTIN, « Auch, cathédrale Sainte-Marie » dans *C.A.*, 92<sup>e</sup> session, Toulouse, 1929, Paris, 1930, p. 175-176 ; Élie LAMBERT, « La cathédrale Notre-Dame d'Auch », dans *Abbayes et cathédrales du Sud-Ouest*, coll. Art et Société, Toulouse, Privat, 1958, p. 243 et 245 ; Henri POLGE, « La cathédrale d'Auch », dans *C.A.*, 128<sup>e</sup> session, 1970, Gascogne, Paris, 1970, p. 349 et 353.

35. N. POUSTHOMIS, « L'architecture de la cathédrale d'Auch... », p. 83, note 1, ou encore Christophe BALAGNA, *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse de doctorat, dir. Michèle Pradalier-Schlumberger, Université Toulouse 2 - Jean-Jaurès, 2000, t. IV, p. 13-15.

Le programme initial consistait à remplacer un édifice plus ancien, sur lequel les informations sont réduites à l'indigence<sup>36</sup>, en vue d'une église digne de son statut de métropolitaine. Le siège d'Auch étant l'un des plus étendus et des plus riches, son église devait rivaliser avec les autres édifices religieux et se distinguer de celles de ses suffragants. Le vieil édifice, en plus de ne pas être au goût du jour, était devenu inadapté à la célébration des offices. Le modèle liturgique retenu est celui du chevet « à la française », en hémicycle, accueillant le chœur liturgique afin de libérer l'entièreté de la nef pour les fidèles. Cette organisation, qui s'impose dans le nord de la France vers 1200, est à l'origine des grands chantiers de cathédrales ouverts dans le Midi dans les années 1270, après Clermont-Ferrand à partir de 1248. Ainsi, le signalement par l'abbé Canéto d'un premier projet de modernisation engagé à la cathédrale d'Auch en 1288<sup>37</sup> semblerait facilement se vérifier au regard du contexte de reconstruction de ces cathédrales méridionales à la même époque, d'autant plus que l'archevêque, Amanieu d'Armagnac (1261-1318), est un ancien chanoine de Saint-Étienne de Toulouse dont le chevet est en reconstruction à partir de 1275. La date de 1288 mentionnée par l'abbé Canéto pourrait s'accorder avec celle de pose de la première pierre. En revanche, rien n'indique que ce projet se soit concrétisé pour autant par une mise en chantier suivie d'effet.

Selon l'historiographie, près d'un siècle après, de nouveaux travaux sont attestés sur initiative de l'archevêque Arnaud d'Albert (1356-1371), peu avant qu'il ne décède le 11 juin 1371<sup>38</sup>. Comme le rapporte le manuscrit de Louis Daignan du Sendat, 40 jours d'indulgences sont octroyés en 1382, mais pour deux ans seulement – ce qui n'a jamais été souligné –, à ceux qui contribueraient manuellement ou financièrement aux travaux de la cathédrale. Mais là encore, faute d'éléments assurés, il est difficile d'évoquer la partie du bâtiment alors en chantier, son état et le rythme de la construction et si même il s'agit bien de la poursuite du remplacement de l'ancienne cathédrale. Néanmoins, pour Françoise Bagnéris, les ouvriers s'activent à la construction des murs de la crypte sous Jean d'Armagnac (1390-1409). Pour l'auteure, cette chronologie s'appuie, entre autres points, sur l'identification des écus aux armes des Armagnac apposés sur trois des contreforts du chevet avec cet archevêque<sup>39</sup>, alors que les auteurs précédents les avaient attribuées depuis le procès-verbal de visite de 1609 à Jean de Lescun d'Armagnac (1463-1483). Plusieurs arguments mettent à mal l'affirmation de Françoise Bagnéris. Si des travaux d'ampleur remontaient bien aux années 1370-1380, pourquoi les armes de l'initiateur de la nouvelle construction – Arnaud d'Albert – ou celles de ses successeurs immédiats ne figuraient-elles pas également sur le monument, tout comme celles de Philippe II de Lévis (1425-1454), sous l'épiscopat duquel une phase décisive du chantier est menée, comme il sera évoqué ? On pourrait

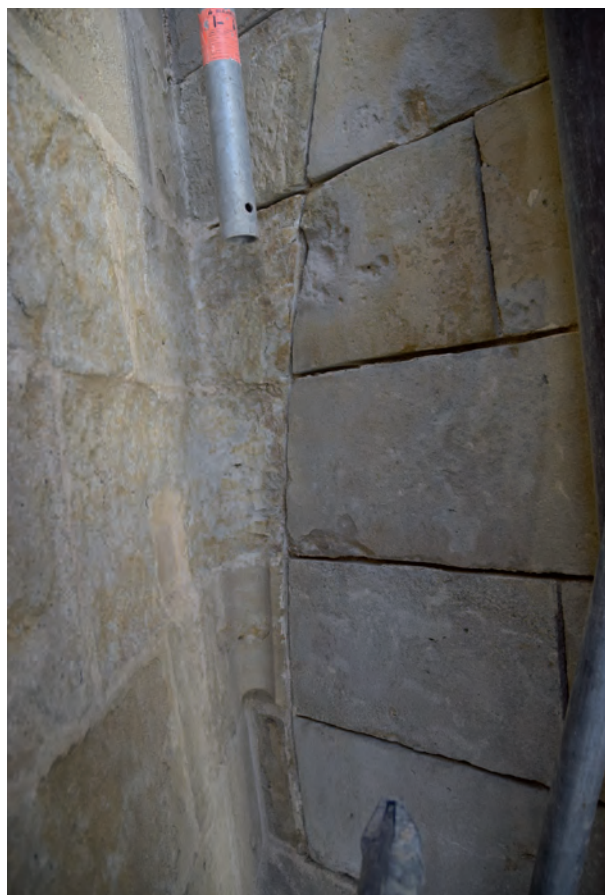


FIG. 4. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, CHAPELLE DU SAINT-SÉPULCRE, pan sud, vestige d'une ancienne baie.

Cliché P. Arnaud.

36. L'historiographie évoque souvent une église « romane », construite seconde moitié du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle et en partie fin XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette dernière proposition de datation s'appuie sur une destruction de l'ensemble cathédral vers 1170. C'est au début du XIII<sup>e</sup> siècle que l'on fait remonter la construction de la salle capitulaire, pour partie conservée dans le bâtiment dit de l'Officialité. L'emprise même de l'ancienne cathédrale par rapport à l'actuelle est de même ignorée et une localisation de l'ancien chevet, *a priori*, tripartite, légèrement plus au nord que l'actuel n'est pas assurée (F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch...*, p. 35-41).

37. F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch...*, p. 42. L'auteure doute cependant de l'information donnée par l'abbé Canéto et pense qu'il s'agit d'« une toute autre création, bien distincte des travaux de la cathédrale » (*ibidem*, p. 42, note 29).

38. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 134.

39. F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch...*, p. 42.



effectivement s'interroger de ce choix d'apposer les armes de Jean d'Armagnac, précisément au moment où les effets de la nomination de plusieurs archevêques aux mêmes années durant le Grand Schisme n'ont pas dû favoriser la continuation active d'un grand projet, mais plutôt le retarder, voire le stopper<sup>40</sup> ?

Pour étayer son propos, Françoise Bagnéris avance comme argument incontestable de sa démonstration celui de la liaison des maçonneries de la salle basse de l'Officialité, bâtiment construit à partir de 1368 grâce à un financement de l'archevêque Arnaud d'Albert, avec celles de la crypte, précisément le mur élevé sous la chapelle du Sépulcre, dont, comme le rapportent traditionnellement les écrits, la première pierre est posée en 1489. Le principal problème tient aux restaurations de ce bâtiment des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui ont été particulièrement lourdes et qui rendent hypothétiques toute restitution de la partie nord de l'édifice. La construction comprend en effet deux ensembles : l'un, au sud, remontant au XIV<sup>e</sup> siècle, conservé et emblématique du site par sa haute tour dite d'Armagnac ; l'autre, au nord, dont ne subsiste que le rez-de-chaussée. Comme le montre une ancienne photographie avant interventions prise vers 1862<sup>41</sup>, ce deuxième ensemble s'élevait à la même hauteur que la partie sud et ouvrait sur l'extérieur par de grandes baies cintrées attribuables à l'Époque moderne. Comme l'indiquent les décors d'origine des contreforts et l'obturation d'au moins deux baies de la chapelle du Sépulcre (fig. 4)<sup>42</sup>, les étages du second bâtiment sont postérieurs à la construction de la chapelle, mais antérieurs, ou de très peu, au procès-verbal de visite de 1609. Effectivement, il est précisé que les armoiries sculptées n'ont pu être vues car « se trouvant couverts de la maison archiépiscopale »<sup>43</sup>.

La grande salle du rez-de-chaussée de l'Officialité pose problème (fig. 5). Comme la partie sud, le mur oriental semble bien appartenir à une maçonnerie élevée au XIV<sup>e</sup> siècle. Le mur ouest, en revanche, est plus délicat à analyser



FIG. 5. AUCH, REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA CHANOINIE, mur ouest. *Cliché P. Arnaud.*

40. Philippe d'Alençon (1375-1381), Bertrand de Rossiac (1378-1392), Pierre d'Anglade (1381-1388 ; 1391-1408), Jean Flandrin (1379-1390). L'auteure elle-même affirme que la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du suivant étaient « peu favorables à une reconstruction » (F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch...*, p. 42).

41. Je remercie Patrick Arnaud, technicien des Bâtiments de France, Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Gers, pour m'avoir signalé ce cliché d'Eugène Trutat (A.M. Toulouse, 51Fi285, « Auch. La tour des condamnés », photographie sur verre, vers 1862).

42. Les clichés photographiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle du chevet montrent en effet pour le pan nord de la chapelle une zone de reprise avec reappareillage pouvant correspondre à l'emplacement d'une ancienne ouverture, ouverture dont la présence est bien confirmée pour le pan sud. De même, à l'intérieur de la chapelle, sur les mêmes pans nord et sud se devinent encore les traces inférieures d'anciennes ouvertures. Comme le montre le cliché de Patrick Arnaud, la baie sud a été *a priori* obturée lors de l'élévation des parties supérieures de la chapelle.

43. F. CANÉTO, *Sainte-Marie d'Auch...*, p. 284.

et vient intégrer le mur est de l'ancienne salle capitulaire. La thèse selon laquelle les maçonneries de la crypte et de la salle basse sont contemporaines est à nuancer quand la mise en œuvre des culots de l'arc diaphragme soulève quelques doutes. La présence des trois ouvertures venant éclairer la chapelle de la crypte, dont deux donnent sur la salle, constitue un autre argument qui milite en faveur de l'antériorité de la cathédrale sur cette salle basse telle qu'elle se présente aujourd'hui. Quel intérêt y aurait-il eu à maintenir des jours dans cette chapelle en contact avec cette pièce ? En revanche, si la construction de la crypte était antérieure, les trois percements se justifient. De même, la présence des moulurations extérieures du soubassement sur l'ensemble des chapelles et d'un mur faisant légèrement retraite interroge. Pourquoi réaliser un tel décor, uniquement localisé dans cette partie du mur ouest, quand un mur plan – comme ailleurs dans la pièce – aurait été par ailleurs plus économique ?

Deux éléments plaident cependant en faveur de l'existence d'une structure bâtie à l'est de la chapelle de la crypte. L'emplacement et l'étroitesse de la fenêtre ouverte dans le pan nord de cette chapelle tiennent compte de la présence du mur nord de la salle du rez-de-chaussée. Par ailleurs, la console qui supporte la poutre nord de la salle est bien contemporaine de la maçonnerie de la chapelle. Mais il s'agit-là d'une partie tellement restaurée qu'il est finalement difficile de se prononcer avec certitude. Pour expliquer ces anomalies, l'hypothèse d'un bâtiment détruit pour permettre l'extension de la cathédrale, exactement comme il a été fait avec la salle capitulaire, peut être émise, bâtiment plus tard réaménagé, peut-être vers 1600.

L'étude du bâti montre une maçonnerie de la crypte et des chapelles parfaitement cohérente. La contemporanéité des structures est d'ailleurs corroborée à la lecture correcte des sources littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, contrairement aux propos avancés jusqu'ici, la première pierre posée le 4 juillet 1489 ne concerne pas la chapelle du Sépulcre mais en réalité les fondations de la chapelle située dessous : « ensuite tous allèrent en procession aux fondemens qui furent commencés au bas de la chapelle de Montesquieu » (chapelle du Sépulcre). Le texte de dom Brugèles rapporte même qu'il s'agit des maçonneries « joignant la muraille du lieu où se tenoit le chapitre » (donc la salle capitulaire)<sup>44</sup>. Or, les vestiges conservés de cette ancienne salle se situent bien au niveau de la crypte, dans une petite cour au sud-est de la cathédrale et contre le mur ouest de l'Officialité. La chronologie du début du chantier de l'édifice actuel doit donc être corrigée avec une ouverture des travaux, non pas par la chapelle haute de l'église, mais par la crypte vers 1489 et non vers 1400.

Le programme définitif de la nouvelle cathédrale semble antérieur à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et appartenir au début du deuxième tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Une mention d'activité de construction est en effet donnée par les sources littéraires modernes, même si le contenu des informations est des plus limité. Une reprise décisive des travaux semble avoir été engagée à partir de 1429, sous l'épiscopat de Philippe II de Lévis. Cette année-là – est-il précisé par dom Brugèles –, le chapitre aliène une partie du cloître, située au sud de l'ancienne église, et les premières fondations sont bénies. Ces renseignements, bien que maigres, invitent à penser à la mise en œuvre d'une construction aux dispositions comparables au plan actuel de l'église, avec une extension du nouveau bâtiment de la cathédrale vers l'est et au sud. L'abandon de terrains par le chapitre vient, en outre, également remettre en cause l'idée de travaux précédents menés à la crypte, étant donné la possession par les chanoines des terrains nécessaires à l'augmentation de l'emprise du nouveau chevet. Mais les sources, là encore, restent totalement muettes quant aux éléments réalisés et rien ne peut alors être avancé sur la connaissance exacte de ces travaux. On peut néanmoins penser que l'activité du chantier s'est portée sur les travaux de terrassement pour combler l'importante déclivité du terrain avant que ne commence plus tard l'édification des murs avec les premières assises de la crypte.

Pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, l'historiographie s'est attachée à souligner l'action menée par Jean de Lescun en faveur de l'ouvrage commencé<sup>45</sup>. Mais cette opinion a uniquement été forgée à partir de la concession d'indulgences en 1469 et 1482, octroyées pour la réparation du bâtiment. À l'origine de la distribution, des dégâts occasionnés par la foudre, tombée deux fois en 1469 et 1474, ont été avancés. Systématiquement, tous les écrits ont interprété que les restaurations concernaient les maçonneries du nouveau chantier, fortement endommagées. Sans preuve, l'abbé J.-J. Monlezun va même jusqu'à donner un état de la construction avec des murs élevés « presque jusqu'au faite » avant que « le feu, la pluie et l'ouragan » ne détruisent « la plus grande partie des travaux »<sup>46</sup>. À nouveau, le doute est permis et ne serait-il pas

44. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 146.

45. Dom BRUGÈLES dit, sans autre précision, qu'« il continua de faire bâtir l'Église Sainte-Marie » (dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 144).

46. Jean-Justin MONLEZUN, *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. V, Auch, J. A. Portes, 1850, p. 34-35.



FIG. 6. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, PORTAIL NORD, détail des éléments sculptés des ébrasements. Cliché J. Dubois.

bien son projet. Dom Brugèles précise qu'après juin 1487, peu après la sentence parlementaire rendue cette année-là, « l'archevêque fit creuser les fondements et rassembler les matériaux »<sup>48</sup>. Comme il est habituel dans l'organisation des travaux, le chantier s'active autour des opérations préparatoires avant la pose de la première pierre. L'arrêt de 1487 informe de la tenue d'une expertise que l'institution judiciaire a convoquée pour connaître les dépenses que l'ouvrage allait entraîner afin de déterminer la quote-part de l'archevêque et justifier la demande du chapitre. Une fois le budget assuré, les équipes œuvrant sur le chantier ont pu être augmentées, et, le 4 juillet 1489, la pose de la première pierre de la chapelle sud-est de la crypte peut avoir lieu. Cependant, l'élection contestée de Jean de La Trémouille par le chapitre, lors de la période 1490-1492, n'a pas été sans conséquence sur les travaux – lesquels, au mieux, ont été ralentis, et, au pire, se sont vus interrompre. Ce n'est qu'après octobre-novembre 1492 qu'ils reprennent sous la direction d'un maître maçon lié à Jean de La Trémouille<sup>49</sup> une fois réglées, le 23 novembre, par un accord avec le chapitre, les questions de la contribution financière du prélat, de la gestion des fonds par la fabrique et le dessin définitif remis au premier président du Parlement.

Sous cet archevêque, crypte et chapelles du chevet sont progressivement élevées et poursuivies sous son successeur. La progression se fait du nord vers le sud comme le renseigne bien la différence stylistique de la sculpture ornementale entre le portail nord, sur lequel les armes de François de Clermont-Lodève sont sculptées, et dont le décor s'inscrit dans celui des années 1500-1510 (fig. 6), et le portail sud, où l'écu de François de Tournon est visible, donc vers 1547-1548, au

plutôt envisageable de penser que la foudre se soit abattue sur le point le plus haut de l'ancien édifice toujours en élévation et en fonction – le clocher –, et non pas, comme il est dit, sur les maçonneries d'un projet récemment réactivé dont l'état est en tout point inconnu ? Ainsi, les indulgences accordées devaient être destinées plus à la réfection de la vieille église qu'au nouveau bâtiment.

Par ailleurs, comme à l'époque du Grand Schisme, les années 1470 ne semblent guère avoir été favorables à une activité de chantier de grande ampleur. Le conflit qui a opposé Jean V d'Armagnac au roi n'a pas dû être sans conséquence sur les finances de la province ecclésiastique quand les troupes royales, après la mort du comte lors de la prise de Lectoure en 1473, pillent le pays. Les revenus du chapitre – et *a fortiori* ceux de l'archevêque – semblent même durement affectés lorsque celui-ci « fut contraint » de « vendre une partie de la bibliothèque, un grand crucifix d'argent, une statue d'argent de la Sainte Vierge et plusieurs autres précieux bijoux »<sup>47</sup>. D'après le témoignage de Louis Daignan du Sendat, les biens de l'archevêque sont même confisqués et gérés par Pierre de Foix.

Le scénario à envisager serait qu'une fois les réparations au vieil édifice terminées, l'idée du grand programme de reconstruction pouvait être à nouveau envisagée après la campagne initiée en 1429. Cette fois-ci, et à partir des années 1480, le maître d'ouvrage se donne les moyens de mener à

47. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 145.

48. Dom BRUGÈLES, *Chroniques ecclésiastiques...*, p. 146.

49. *Cf. supra*.



FIG. 7. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, PORTAIL SUD, vue générale des ébrasements. Cliché J. Dubois.

répertoire Renaissance plus affirmé (fig. 7). Les 18 vitraux conservés, et en place, sortis de l'atelier d'Arnault de Moles constituent un bon repère chronologique puisque celui de la dernière chapelle sud-ouest porte une inscription qui précise que l'ensemble peint, commencé vers 1509<sup>50</sup>, est achevé le 25 juin 1513. La pose est soit synchronique soit légèrement postérieure, mais de peu. Ainsi, de la réactivation des travaux vers 1487-1489 à 1515 environ, près de 25 ans auront suffi à élever l'essentiel du chevet. Au regard des connaissances actuelles des chantiers de la fin du Moyen Âge, une élévation de cette partie-là de la construction en 30 ans environ semblerait peu compatible si les premiers grands travaux de soutènement n'avaient pas été entrepris avant, campagne qu'il faut très certainement identifier à celle menée à partir de 1429. Les maçonneries du sanctuaire sortent de terre<sup>51</sup> et s'élèvent, comme le renseigne le contrat d'achèvement du chevet de 1617, jusqu'aux fenêtres hautes<sup>52</sup>. Du système boutant, seules les culées sont alors élevées. La construction du transept est engagée dans les années 1510 et les façades sont montées jusqu'à la 23<sup>e</sup> assise, ce qui correspond bien à la hauteur de la partie inférieure présentant son décor sculpté ; le reste supérieur des façades appartient à l'achèvement conclu en 1629<sup>53</sup> (fig. 8 et 9). Une fois les travaux du chevet achevés, les chapelles à l'ouest du transept sont commencées et les piliers du vaisseau central sont élevés sur les toutes premières assises sous François de Clermont-Lodève.

50. Aurélia COHENDY, « Des peintures de lumière : les vitraux de la cathédrale d'Auch », dans *Toulouse Renaissance*, catalogue de l'exposition de Toulouse, 17 mars-24 septembre 2018, Musée des Augustins, 17 mars-27 juin 2018, Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, Paris-Toulouse, Somogy-Musée des Augustins, 2018, p. 100 ; Michel HÉROLD (sous la dir.), *Les vitraux du midi de la France*, Rennes, PUR, 2020, p. 37.

51. Le procès verbal de visite de 1609 rapporte que les voûtes du déambulatoire et les suivantes sont construites du temps d'Hippolyte d'Este (1551-1562).

52. Cf. *supra*.

53. Le contrat, passé le 16 juin 1629 avec un architecte parisien, consacre les articles 25 à 30 à l'achèvement du transept où il est précisé que l'ouverture au-dessus des portails sera réalisée « sans y faire aucune fasson [...] laissant les voussaige pour servir lors qu'on voudra parachever les deux portails ». Ainsi s'explique la présence de pierres simplement épannelées. La création d'une rose est prévue à chaque façade et les quatre escaliers en vis sont terminés « en la forme et construction qu'elles sont commencées » (F. CANÉTO, *Sainte-Marie d'Auch...*, p. 284-285).



FIG. 8. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME,  
FAÇADE DU BRAS NORD, vue générale. *Cliché J. Dubois.*



FIG. 9. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME,  
FAÇADE DU BRAS SUD, vue générale. *Cliché J. Dubois.*

Néanmoins, comme le sous-entend l'arrêt de 1515, l'activité du chantier n'a pas été continue. Le rythme n'est plus du tout celui des années 1500, et comme évoqué, François de Clermont-Lodève n'a sans doute pas été aussi bienveillant envers sa cathédrale que l'avait été son prédécesseur : aussi ne versait-il pas sa contribution à la fabrique avant que ne le lui rappelle le Parlement de Toulouse. S'il s'en est acquitté par la suite, l'a-t-il pour autant fait systématiquement ou plus épisodiquement ? Le fait que les voûtes du déambulatoire, bas-côtés et sanctuaire n'aient été construites que plus tard, de même que l'arrêt en 1529 du chantier des stalles engagé vers 1515-1520, seulement repris vers 1547-1548 pour être terminé en 1552, auraient tendance à confirmer cette deuxième option, ainsi que l'état de la construction au moment où sont conclus les deux contrats d'achèvement en 1617 et 1629, documents jamais utilisés pour évoquer les maçonneries alors en élévation. Ensuite, durant les sept premières années de l'archiépiscopat de François de Tournon, la fabrique n'a dû bénéficier que des revenus habituels et faire sans la quote-part du prélat. Ce n'est qu'une fois son élection reconnue et admise par le chapitre qu'est envisagée la fin des travaux du chevet, mais sans aucune voûte, comme l'attestent la reprise des travaux des stalles et la mise en place vers 1548 d'une toiture provisoire sur les gouttereaux construits, comme semble vouloir l'indiquer la cérémonie de consécration de février 1549 (n. st.), toiture qui permet la mise en fonction définitive du chœur à ce moment-là et l'installation des stalles quelques années après. Par la suite, le chantier se reporte sur la partie occidentale avec les premiers travaux de la façade sous Hippolyte d'Este (1551-1552).

Après une interruption de plusieurs décennies, les travaux sont relancés dans les années 1610 avec l'achèvement du chevet. Dans le contrat, passé le 22 septembre 1617, sont prévues la réalisation des fenêtres hautes, du système boutant, de la voûte – en brique – du sanctuaire, de la claire-voie du triforium, ainsi que la surélévation du mur de clôture en pierre menue percé d'un oculus à l'ouest du chœur, le temps que la partie occidentale et le transept soient achevés. Outre les informations délivrées sur les travaux et leur datation, l'intérêt du document tient également aux indications qu'il fournit sur les maçonneries construites avant les campagnes du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec une voûte portée à 26,34 m, selon la règle de proportion de l'élévation qui prévaut dans les grandes constructions depuis les années 1230, la hauteur initiale

envisagée peut être estimée à 28,68 m quand les grandes arcades atteignent 14,34 m. Les culées sont ainsi diminuées de trois assises. La partie inférieure des fenêtres hautes est aussi démolie et l'imposte abaissée de 50 centimètres (4 palmes). Étant donné l'absence d'article, dans le marché de 1617, précisant la nécessité de surélever les maçonneries par rapport à l'existant, on peut en déduire que les fenêtres hautes devaient s'élever sur leur presque totalité, les culées n'étant d'ailleurs diminuées que de trois assises. Peu après, à partir de 1629, l'achèvement de la partie ouest suit, dont le transept. Pour cette partie-là de la cathédrale, le parti mis en œuvre à partir de la 24<sup>e</sup> assise des façades suit à l'évidence les dispositions prévues par les anciens documents graphiques réalisés vers 1492 et précieusement conservés par les différentes parties engagées dans les travaux.

### Autour du chantier

Avant l'ouverture du chantier des années 1500, le projet de reconstruction de la cathédrale et sa définition ont fait l'objet, en amont, de discussions entre ecclésiastiques d'une part et gens de métiers, d'autre part, en vue de propositions, mais qui sont autant d'étapes préparatoires ignorées pour l'église d'Auch. Néanmoins, la connaissance de ces procédures pour d'autres exemples permet d'envisager un scénario possible. Dans un premier temps, le chapitre élabore le programme. Dans un deuxième temps, le maître d'ouvrage procède au lancement d'une expertise qui détermine le cahier des charges et, souvent, le choix du ou des maîtres d'œuvre. Ces consultations réunissent des maîtres experts reconnus, locaux et étrangers à la ville ou à la région. Après l'effondrement de la tour nord de la cathédrale de Bourges, le 31 décembre 1506, a lieu, le 4 mai 1508, la dernière réunion à laquelle se présentent sept lapicides, en plus des maîtres, maçons et charpentiers, de la cathédrale<sup>54</sup>. Deux cas d'expertise sont connus. Dans l'un, la consultation de maîtres maçons avait pour but la rédaction d'un rapport général sur la reconstruction à entreprendre pouvant servir de base au recrutement du directeur des travaux. Dans un autre, elle pouvait consister en un appel d'offre ou en une sollicitation directe où chacun venait proposer un projet parmi lesquels se faisait le choix du chapitre, comme à Bourges où deux maîtres associés sont retenus, Colin Biart et Jean Chéneau<sup>55</sup>. Aucun indice dans les sources ne permet de trancher pour la cathédrale d'Auch. La définition du programme peut être bien antérieure à l'ouverture du chantier comme ce fut vraisemblablement le cas ici, avec un projet peut-être arrêté vers 1429 pour une mise en œuvre seulement à la fin des années 1480 pour les débuts des travaux de l'édifice actuel. À la cathédrale de Sens, la construction d'un transept, pensé et commencé au XIV<sup>e</sup> siècle, fait l'objet d'une nouvelle expertise en 1457-1458 pour une mise en chantier en 1490. À ce moment-là, l'architecte sollicité, Martin Chambiges, actualise le projet en dressant de nouveaux plans<sup>56</sup>.

Pour la cathédrale d'Auch, les grandes lignes du programme données par le chapitre sont respectées, et ce, tout au long du chantier jusqu'à la fin des travaux, d'autant plus que le Parlement de Toulouse veille au respect de l'exacte exécution du projet d'après le *portraict* conservé par le premier président de la cour. Avec l'adoption d'un chevet en hémicycle à cinq chapelles polygonales, d'un transept à vaisseau unique non débordant, de trois niveaux d'élévation avec triforium aveugle, d'une batterie d'arcs-boutants, de fenêtres moins larges que la travée et d'un style aux formes simplifiées par rapport aux édifices du nord des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, les modèles arrêtés par les ecclésiastiques, tant en plan qu'en élévation, sont ceux des cathédrales du Midi des années 1300. Aussi ne s'agit-il pas d'un édifice de type septentrional, mais bien d'une église de type méridional<sup>57</sup>, rétrospectif, à valeur emblématique, contrairement aux affirmations des différents auteurs, même récents. Les supports à mouluration en pénétration tiennent leur modèle de ceux conçus à Saint-Étienne de Toulouse à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, mais sans chapiteau (fig. 1). Si les réalisations du XVII<sup>e</sup> siècle respectent bien un (des) modèle(s) graphique(s) plus ancien(s), conservé(s) dans les archives, l'une des sources d'inspiration de la composition générale des façades du transept pourrait être la façade du bras sud – plus sobre que le portail nord – de la cathédrale de Clermont-Ferrand, dont la plasticité murale en faisait l'édifice le plus moderne du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle pour une cathédrale, à moins qu'il faille plus regarder de l'autre côté des Pyrénées du côté des édifices catalans, et notamment barcelonais, construits durant le XIV<sup>e</sup> siècle. Ainsi la composition générale des façades reprend celle dans laquelle les ouvertures – portail et rose – sont pratiquées à l'intérieur de grands panneaux

54. Étienne HAMON, « La cathédrale de Bourges : bâtir un portail sculpté à l'époque flamboyante », dans *Revue de l'Art*, n° 138 (2002-4), p. 22.

55. É. HAMON, *ibidem*, p. 22.

56. D. CAILLEAUX, *La cathédrale en chantier...*, p. 57 et 111.

57. C'est bien ce que montre avant tout la démonstration de N. POUSTHOMIS, « L'architecture de la cathédrale d'Auch... ».

de mur nu, sans qu'un gâble ne couronne les percements, à la très grande différence des façades contemporaines de la fin du Moyen Âge, ou même de celles des années 1300, en France comme en péninsule ibérique. L'extrême simplicité des culées de la cathédrale d'Auch (fig. 2) n'est pas s'en rappeler également celles de quelques cathédrales méridionales comme celles de Clermont-Ferrand, de Narbonne ou plus encore de Limoges<sup>58</sup>, tout comme la forte horizontalité donnée par le garde-corps des chapelles, notamment à Clermont-Ferrand.

Si la référence à la métropolitaine de Bourges, souvent évoquée avec sa large ouverture de triforium à quatre lancettes encadrées par deux autres moins hautes et placées sous un arc, en est finalement assez éloignée<sup>59</sup>, elle est en revanche sensible avec le fût du support maintenu sur toute l'élévation, principe rarement retenu, mais qui est caractéristiques des supports de la cathédrale de Rodez ou encore du chevet de la toute proche ancienne cathédrale de Condom, mise en chantier par l'évêque Jean Marre à partir de 1507. En imposant ces modèles à l'architecte concepteur, le chapitre inscrit bien sa cathédrale dans une modernité qui reste très actuelle par rapport aux productions strictement contemporaines, comme l'étaient les cathédrales de Bourges et du Midi en leur temps. L'architecte doit donc composer avec les exigences du maître d'ouvrage en termes de modèles, quand bien même ils sont étrangers à sa culture initiale.

Pour autant, certaines formules permettent d'affirmer que l'architecte, tout comme Martin Chambiges pour le transept de la cathédrale de Sens, modernise le projet qui lui a été présenté en apportant des modifications qui relèvent de l'ordre du détail et qu'il fait preuve même de création en proposant des compositions originales pour les bases des supports et du portail des façades du transept. En outre, certaines formules à rattacher à des modèles de la péninsule ibérique, comme le baldaquin à voûte plate de la chapelle d'axe ou des éléments biais employés plus tôt chez nos voisins qu'en France, incitent à voir dans leur présence sur le monument l'indice d'une personnalité au fait de ce qui se fait en Espagne et qui, soit a joué un rôle de premier plan auprès du premier architecte, soit aurait succédé au premier grand architecte connu de la construction après son départ du chantier.

Pour l'heure, aucune source ne renseigne sur les conditions de recrutement du maître de l'œuvre à la tête des travaux menés à partir de la fin des années 1480. Celui qui avait la direction du chantier vers 1487 était-il un entrepreneur local auquel avait été confié les ouvrages des années précédentes ou un exogène ? Pour cette époque-là, le flou reste total. En revanche, les indices sont plus nourris pour les années 1500 lorsque la construction sort de terre. L'ampleur du chantier nécessite alors le recrutement d'un homme expérimenté à la mesure du projet, extérieur à la région, cas le plus fréquent.

Le nom du premier architecte avancé par l'historiographie est celui de Jean Chéneau. Mais la proposition fait encore débat. C'est sur la foi d'une notice biographique des plus laconique rédigée par A. de Girardot dans un article consacré aux artistes de Bourges que la construction de la cathédrale a été associée à ce nom<sup>60</sup>. L'auteur avance que Jean Chéneau – l'un des deux architectes de la tour nord de la cathédrale de Bourges à partir du milieu de l'année 1508 – est né à L'Isle-Bouchard (Indre) en 1460 et qu'il a dirigé le chantier auscitain durant 16 ans, mais sans renseigner des sources desquelles ces informations ont été recueillies. Sauf qu'aucun document ne rattache directement le nom de Jean Chéneau au chantier de la cathédrale d'Auch. En effet, un article extrait du compte de 1508 du chantier de Bourges rapporte la dépense faite par le serviteur du maître maçon de la cathédrale pour être allé visiter le « maître maçon d'Aux », mais sans en donner le nom<sup>61</sup>. La prudence de l'identification avec le maître d'œuvre de la cathédrale auscitaine tient principalement à la transcription correcte du lieu<sup>62</sup>. Pourtant, les documents manuscrits contemporains, comme ceux des arrêts du Parlement, orthographient bien Auch de la sorte (Aux). Jusqu'à présent, le renseignement était retenu avec précaution, d'autant plus que le baron de Girardot précise que cet architecte avait dirigé le chantier « d'Aux » depuis 16 ans. En effet, la date de pose de la première pierre – 1489 – confortait les auteurs dans le peu de crédit à accorder à une direction des deux chantiers par le même lapicide. Pourtant, et comme souligné précédemment, l'impulsion définitive d'une activité

58. Elles évoquent aussi d'autres modèles à aller chercher dans plusieurs des édifices catalans du XIV<sup>e</sup> siècle.

59. L'ouverture de la claire-voie n'est uniquement structurée que par quatre meneaux correspondant au prolongement des éléments de la fenêtre haute. La pénétration de ces meneaux dans la mouluration de l'arc d'ouverture du triforium fait penser qu'il s'agit bien là de la composition initialement prévue et non à une conception à attribuer au projet d'achèvement du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'inverse, en revanche, du dessin du garde-corps.

60. Baron Auguste DE GIRARDOT, « Les artistes de Bourges depuis le Moyen Âge jusqu'à la Révolution », dans *Archives de l'art français : recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France*, A. de MONTAIGLON (sous la dir.), Paris, lib. Tross, 1861, p. 228.

61. Jean Chéneau dirige le chantier de la tour nord de la cathédrale de Bourges en association avec Colin Biart de 1508 à la fin de l'année 1510 (É. HAMON, « La cathédrale de Bourges... », p. 22).

62. Dans sa thèse de l'École des chartes, É. Hamon l'orthographe « Ausc », voire « Anjé » (information communiquée par l'auteur par courriel du 9 novembre 2013).

sans équivalent a été donnée à partir de la prise de possession du diocèse par Jean de La Trémouille en octobre 1492 et le nouvel accord du 23 novembre suivant avec le chapitre pour la continuation des travaux, soit bien 16 ans lorsque Jean Chéneau est sollicité en 1508 pour donner son avis sur les travaux à entreprendre à la tour effondrée de la cathédrale berruyère. En effet, cet architecte figure parmi les sept maîtres maçons convoqués par le chapitre de Bourges pour l'expertise qui est engagée à partir de la fin du mois d'avril 1508 et dont les conclusions sont remises le 4 mai suivant<sup>63</sup>.

Les quelques informations recueillies sur Jean Chéneau, né vers 1460, signalent qu'il est originaire de l'Indre, tout comme Jean de La Trémouille, fils du vicomte de Thouars et baron de L'Isle-Bouchard. À partir de 1511, après avoir quitté à la fin de l'année 1510 la direction conjointe du chantier de la cathédrale de Bourges qu'il partageait avec Colin Biart<sup>64</sup>, Jean Chéneau demeure à L'Isle-Bouchard. E. Hamon rapporte même qu'il y est attesté en 1508<sup>65</sup>. La présence aux mêmes dates de l'archevêque et de ce maître maçon à Auch pourrait suggérer que les deux hommes se connaissaient et que Jean de La Trémouille soit a imposé Jean Chéneau pour prendre la direction du nouveau chantier de sa cathédrale, soit l'a fortement recommandé<sup>66</sup>. Une fois son protecteur décédé, en 1507, l'architecte aurait pu abandonner la direction gersoise quand l'occasion lui en fut donnée par le chapitre de Bourges<sup>67</sup>. Encore aujourd'hui les recherches ne permettent pas une connaissance suffisante de Jean Chéneau pour retracer un parcours professionnel général<sup>68</sup>. Cependant, son association avec Colin Biart – figure connue pour ses travaux et ses interventions d'expertise aux châteaux de Gaillon, Blois, Amboise, du Verger et à Paris et Rouen –, en qualité d'architecte concepteur à la cathédrale de Bourges, retenus ensemble en 1508 par le chapitre après avoir proposé le meilleur des projets, aurait tendance à bien confirmer que Jean Chéneau est un architecte sinon renommé, du moins expérimenté<sup>69</sup>, et surtout à la tête d'un très grand chantier, comme semble bien l'être celui d'Auch, avant celui de Bourges<sup>70</sup>, reconnu comme tel à l'époque. Même si sa direction conjointe pour les travaux de Bourges est d'assez courte durée, jusqu'à fin 1510, elle n'est pas forcément à interpréter comme le signe d'une infériorité de compétences par rapport à Colin Biart comme le laisse entendre É. Hamon<sup>71</sup>, mais comme celui, peut-être, d'un expert dans une étape précise à situer en début de chantier. Peut-être avait-il des aptitudes particulières dans la conception et la réalisation des plans et dessins, que lui et Colin Biart fournissent aux chanoines berruyers.

63. A. DE GIRARDOT et H. DURAND, *La cathédrale de Bourges...*, pp. 123 et 126 ; et dernièrement, Étienne HAMON, « La cathédrale de Bourges du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Diversité et virtuosité du gothique flamboyant », dans *C.A.*, 176<sup>e</sup> session, 2017, *Monuments du Cher. Gothique flamboyant et Renaissance en Berry*, Paris, 2019, p. 343-344.

64. « Colin Biart », dans Pascale CHARRON et Jean-Marie GUILLOUËT (sous la dir.), *Dictionnaire d'Histoire de l'Art du Moyen Âge occidental*, Paris, Robert Laffont, 2009, p. 259-260.

65. Je remercie Étienne Hamon pour la communication de cette information extraite des comptes de la seigneurie de Thouars conservés aux Archives nationales (courriel du 9 novembre 2013).

66. Cette hypothèse a également été émise par P. ROULEAU (« Jean de la Trémouille... », t. 20, p. 202). D'autres exemples méritent d'être signalés comme celui de Colin Biart, lapicide sans doute suggéré à Bourges par Georges d'Amboise (É. HAMON, *Un grand chantier de l'époque flamboyante...*, p. 246) ou celui de Martin Chambiges à Sens par l'archevêque (D. CAILLEAUX, *La cathédrale en chantier...*, p. 111). Antoine Salvanh est de même lié aux frères d'Estaing, François et Antoine (Étienne HAMON, « Itinéraire d'un architecte rouergat entre gothique flamboyant et Renaissance : l'œuvre d'Antoine Salvanh », dans *Du gothique à la Renaissance. Architecture et décor en France (1470-1550)*, actes du colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001, textes réunis par Yves ESQUIEU, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2003, p. 56-57).

67. Le cas de Colin Biart avec Georges d'Amboise est aussi éclairant sur ce point (Étienne HAMON, « Le cardinal Georges d'Amboise et ses architectes », dans *L'Artiste et le clerc. La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, dir. Fabienne JOUBERT, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 342).

68. Le lapicide du nom de Jean Chéneau signalé dans les fragments comptables du chantier du château d'Azay-le-Rideau pour 1518-1519 ne doit certainement pas être identifié avec notre architecte vu l'absence de responsabilité lors de ces travaux. Il peut très bien s'agir en revanche d'un membre de sa famille – un fils peut-être ? En revanche, on peut raisonnablement penser que parmi les maîtres convoqués par l'évêque de Condom en 1507 pour l'expertise des maçonneries de sa cathédrale endommagée par l'effondrement du clocher l'année précédente devait figurer le directeur des travaux de la cathédrale d'Auch, que Jean Marre, d'après l'historiographie, avait supervisé depuis Jean de Lescun. Jean de La Trémouille a-t-il également fait travailler Jean Chéneau aux chantiers des différentes résidences qu'il avait dans la région ? Si de simples réparations aux châteaux de Bassoues et de Lamaguère ou encore des travaux de peu d'ampleur au palais archiépiscopal d'Auch sont entrepris, 4000 £ sont dépensées pour le château de Mazères et, aux dires du trésorier du prélat, plus de 30 000 £ pour la construction et l'aménagement du château disparu de Sos, achevé vers 1499 (P. ROULEAU, « Jean de la Trémouille... », t. 20, p. 202-203).

69. Sa présence à l'expertise convoquée par le chapitre de Bourges en 1508 parmi plusieurs grands noms de la construction comme, outre Colin Biart, Marceau Rodier et Clément Leclerc, architectes d'Anne de France à Bourbon-l'Archambault et à Moulins, Guillaume Sénault à Gaillon ou Jean Henriot, maître maçon de la cathédrale de Lyon et « auteur probable de la chapelle de Bourbons » (É. HAMON, « La cathédrale de Bourges du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle... », p. 343-344), l'indique.

70. Pour É. HAMON, il s'agit du plus grand chantier religieux du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle (É. HAMON, *Un grand chantier de l'époque flamboyante...*, p. 239).

71. É. HAMON, « La cathédrale de Bourges du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle... », p. 344.





FIG. 10. THOUARS, COLLÉGIALE CASTRALE, façade occidentale élevée de 1513 à 1515.  
Cliché J.-M. Guillouët.

Le salaire élevé – et le plus important des ouvriers du bâtiment sur le chantier de Bourges – de 10 sols par jour que les deux architectes reçoivent montre bien que l'employeur place leurs compétences au même niveau en leur accordant la même rémunération. Aussi tout un faisceau d'indices et d'éléments concourent-ils à accréditer les propos du baron de Girardot qui fait de Jean Chéneau le concepteur des dispositions actuelles de la cathédrale d'Auch.

Une origine exogène du premier architecte connu est appuyée par certaines des formules architecturales auxquelles il a eu recours, extérieures à la région et caractéristiques du nord de la Loire, à l'exemple du décor des contreforts du chevet ou du traitement extérieur des ouvertures des chapelles soulignées d'une légère accolade au rampant sculpté de feuilles de chou – ornementation fréquente en Normandie, Picardie, Île-de-France, Champagne et Lorraine. La structure des portails du transept renvoie, quant à elle, plus spécifiquement, au Pays de la Loire et à la Normandie. La formule du tympan vitré – même si elle apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle à Reims, à la cathédrale et à Saint-Nicaise – rencontre une nouvelle fortune à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle, notamment aux façades occidentales des cathédrales contemporaines de Nantes et de Tours. Mais, l'argument militant en faveur également de liens probables entre Jean Chéneau et Jean de La Trémouille est le tympan vitré, étiré et à voussures, dont l'exemple emblématique, contemporain de l'élévation de la façade du bras nord de la cathédrale d'Auch, est celui de la collégiale du château de Thouars, mis en chantier en 1499 et dont la façade est construite de 1513 à 1515 (fig. 10), travaux supervisés par l'épouse de Louis II de La Trémouille, frère aîné de l'archevêque<sup>72</sup>. Or, parmi les lieux de résidence habituels du prélat après juin 1501 lorsqu'il quitte Auch pour n'y revenir qu'une fois en 1503, outre L'Isle-Bouchard, il y a Thouars<sup>73</sup>. Jean de La Trémouille aurait très bien pu proposer les services de son frère pour la conception de la façade de la collégiale dont la direction des travaux aura été assurée par d'autres maçons. Si la conception de ce type de portail était à attribuer à Jean Chéneau, les entrées par les façades du transept de la cathédrale d'Auch constitueraient alors le précédent, comme tout semble bien l'indiquer, les cathédrales étant bien souvent à l'origine de formules et de partis architecturaux reproduits ensuite<sup>74</sup>. Différentes sources d'inspiration peuvent être convoquées pour la constitution

de ce type de portail autour de Thouars dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>, comme les portails de la façade occidentale de la cathédrale de Tours, et notamment les latéraux, ceux de la façade occidentale de Saint-Maclou de Rouen ou encore ceux à voussures colossales de la façade occidentale de Notre-Dame de Caudebec-en-Caux pour une mise en chantier

72. Julien NOBLET, *Sanctuaires dynastiques ligériens. L'exemple des collégiales castrales et Saintes-Chapelles (1450-1560)*, Rencontre avec le patrimoine religieux, 2009, pp. 273 et 280-281.

73. P. ROULEAU, « Jean de la Trémouille... », t. 21, 1926, p. 49. D'ailleurs, Jean de La Trémouille avait son gisant dans la collégiale (J. NOBLET, *Sanctuaires dynastiques...*, p. 285-290).

74. Dany SANDRON, « Les cathédrales dans leur diocèse, un cadre privilégié de la transmission des savoir-faire », dans actes du colloque de Paris, 23-25 octobre 2019, *Le Chantier cathédral en Europe. Diffusion et sauvegarde des savoir-faire, savoir-faire et matériaux du Moyen Âge à nos jours*, Isabelle CHAVE, Étienne FAISANT et Dany SANDRON (sous la dir.), Paris-New-York, Le Passage, 2020, p. 33-46.

75. Roland SANFAÇON, *L'Architecture flamboyante en France*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1971, p. 126.



FIG. 11. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, départ de l'escalier nord-est du bras nord. Cliché J. Dubois.

vers 1500<sup>76</sup>. Après l'exemple d'Auch, ce modèle est ensuite repris dans le Midi pour le nouveau portail monumental de la cathédrale d'Albi, conçu dans les années 1510.

En l'absence de toute documentation comptable, qui aurait permis d'apprécier les aspects matériaux et la main d'œuvre du chantier, la lecture du monument permet cependant de combler cette lacune. Le remarquable travail de stéréotomie constitue une des caractéristiques principales de la construction. Habituels dans le Midi depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur les grands chantiers, notamment cathédraux, les principes de moulurations en pénétration ou d'entrecroisement de moulures sont appliqués aux supports. Des jeux savants de recoupement et d'imbrication sont aussi caractéristiques des socles et bases de ces mêmes supports. Le socle, hexagonal et lisse, comprend une pyramide à six facettes de laquelle émerge le cylindre du fût du support, souligné, en partie inférieure, par deux moulurations horizontales pour délimiter une base (fig. 1). Les filets plats des articulations verticales correspondant aux moulurations centrales des grandes arcades et des nervures de la voûte passent, en pénétration, sous la mouluration supérieure de la base, de même que les bases de chaque filet avec la mouluration inférieure. La complexité de la taille des pierres est particulièrement sensible avec l'ouverture nord de la chapelle de la crypte dont la première pierre est posée en 1489, avec les claveaux de la voûte des passages entre les chapelles de la crypte ou plus encore avec les cinq escaliers en vis à noyau creux, aux marches délardées, celui de la sacristie nord et des façades du transept (fig. 11). Sans atteindre le travail illusionniste de déformation de

Martin Chambiges, la conception d'éléments biais pour la porte d'accès à l'escalier ouest du bras sud du transept ainsi que pour le remplage de la première chapelle sud du déambulatoire (fig. 12) a également été proposée. Enfin, l'extrême technicité des tailleurs de pierre, caractéristique des années 1500, est notamment sensible dans le travail de refouillement de la sculpture architecturale, en particulier des dais.

Le haut niveau d'exécution constaté est permis par des moyens financiers substantiels mis à disposition du chantier. L'implication première de ressources en conséquence est de permettre le recrutement d'un personnel, très qualifié – la qualité de la sculpture le confirme – et renommé que le maître d'ouvrage fait venir de loin. Le rapprochement souligné entre les montants injectés dans les constructions d'Auch et de Bourges permet d'envisager des effectifs assez proches. Ce dernier chantier, instrumenté par des documents comptables étudiés par Étienne Hamon, regroupait une quarantaine, voire une cinquantaine, d'individus. Le chiffre d'une centaine d'ouvriers présents sur le chantier d'Auch, s'il est bien évidemment exagéré, donné sans justification par les abbés Monlezun et Canéto, « selon les chroniques du temps », confirme cependant un effectif important<sup>77</sup>, de même que la rapidité avec laquelle crypte et chapelles hautes, au moins, ont été élevées. Comme ailleurs à la même époque, le personnel est constitué en très grande majorité de tailleurs de pierre. En l'absence de toutes sources, les marques lapidaires présentes sur le monument peuvent fournir un indice de cette importance numérique des lapicides<sup>78</sup>. Dans l'une de ses études sur la cathédrale, l'abbé Canéto a publié un tableau des marques qu'il a relevées dans tout l'édifice, mais sans les évoquer dans son texte, ni même faire un renvoi au

76. Florian MEUNIER, « Caudebec-en-Caux, église Notre-Dame », dans *C.A.*, 161<sup>e</sup> session, 2003, *Monuments de Rouen et du Pays de Caux*, Paris, 2005, p. 45. Nous renvoyons à la fig. 11 de notre contribution sur le portail Saint-Jean dans ce même volume.

77. J.-J. MONTLEZUN, *Histoire de la Gascogne...*, p. 34 : « Plus de cent ouvriers y travaille journellement », dit-il en parlant du chantier des années 1470.

78. Tel a été le cas à la cathédrale de Mende où un premier repérage de ces marques dans l'escalier en vis de la tour nord, ouvrage contemporain du chantier de Bourges, a révélé 21 signatures (J. DUBOIS, « L'achèvement de la cathédrale... », p. 83).

tableau<sup>79</sup>. D'après les graphies et les dessins reproduits se distinguent trois époques : les années 1500, le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est là un travail d'inventaire et d'étude des marques qui serait à reprendre entièrement pour être revu, complété et analysé.

Les exemples documentés des chantiers cathédraux de Rouen et de Bourges ont montré que les maîtres d'œuvre constituaient leurs équipes en recrutant des lapicides avec lesquels ils ont travaillé ou travaillent<sup>80</sup>. Les circulations et les échanges entre ces mêmes chantiers ont été importants et signalent une forte mobilité chez les tailleurs de pierre avec une moyenne d'activité de deux ans à l'intérieur de la loge de Bourges<sup>81</sup>. Le travail d'É. Hamon consacré à ce chantier a bien mis en évidence le séjour obligé à Bourges d'un tailleur de pierre ou d'un sculpteur dans son parcours professionnel, tout comme L. Gaugain avec Amboise dans les années 1490-1500<sup>82</sup>. Le chantier de la cathédrale d'Auch, par les moyens mis en œuvre avant celui de la tour nord de Bourges, a pu également attirer par les différents réseaux de connaissance des maîtres de l'œuvre et des maîtres d'ouvrage un grand nombre d'artistes et d'artisans experts ayant mis leurs compétences au service des constructions majeures du nord de la Loire depuis les années 1480. Ensuite, les rapprochements qui peuvent être faits entre la micro-architecture des dais des revers des façades du transept de la cathédrale d'Auch et ceux du revers de l'ancienne cathédrale de Condom auraient tendance à suggérer le transfert d'une partie des tailleurs de pierre du chantier auscitain dans le courant des années 1510-1520, vers celui engagé par Jean Marre. Peut-être même que quelques-uns des lapicides des équipes de Jean Chêneau ont pu également passer par la loge du chantier de Saint-Étienne de Toulouse lors de la reprise du projet d'achèvement de la cathédrale dans les années 1510<sup>83</sup>. Enfin, les changements stylistiques déjà soulignés à partir du portail nord du transept pourraient s'expliquer à la fin des années 1540 par des équipes renouvelées de tailleurs de pierre cette fois-ci plus marqués par le répertoire Renaissance, peut-être sous la direction d'un certain Jean Gorrée dit Normand attesté en 1551<sup>84</sup>.

La relecture de l'édifice, qui mérite encore de nombreux approfondissements, fait ressortir plusieurs points et propose une vision profondément renouvelée du monument. Le statut de métropolitaine imposait aux maîtres d'ouvrage un projet de reconstruction d'envergure devant inscrire le nouvel édifice dans ce cadre. Plusieurs tentatives pour le mener à bien sont renseignées avec plus ou moins de sûreté. Une première campagne, seulement attestée par une recherche de



FIG. 12. AUCH, CATHÉDRALE NOTRE-DAME, partie supérieure du remplage biais du pan sud-ouest de la première chapelle sud du déambulatoire. Cliché J. Dubois.

79. F. CANÉTO, *Sainte-Marie d'Auch...*, p. 123.

80. L'exemple du chantier de Bourges a montré que les lapicides extérieurs avaient été embauchés dès l'arrivée de Colin Biart et qu'ils venaient des chantiers dirigés par ce dernier, du Val de Loire et de Gaillon. Après le départ de ce maître de l'œuvre en 1515, ces tailleurs de pierre quittaient rapidement le chantier aussi (É. HAMON, « La cathédrale de Bourges... », p. 27-28).

81. *Ibidem*, p. 19.

82. Lucie GAUGAIN, « Le chantier royal du château d'Amboise : un passage obligé pour les architectes français ? », dans *Revue de l'Art*, 183 (2014-1), p. 29-36 ; Lucie GAUGAIN, *Amboise, un château dans la ville*, coll. Renaissance, Tours-Rennes, Presses universitaires François-Rabelais-Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 310-311.

83. Jacques DUBOIS, « Tradition *versus* modernité : l'architecture religieuse à Toulouse et ses artisans vers 1500 », dans *Toulouse Renaissance*, catalogue de l'exposition tenue au Musée des Augustins, 17 mars-24 septembre 2018, à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-19 juin 2018, Paris-Toulouse, Somogy-Musée des Augustins, 2018, p. 61.

84. F. BAGNÉRIS, *La cathédrale d'Auch...*, p. 66.

financement, est lancée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sur une dizaine d'années peut-être, mais dont rien de ce qui a pu être réalisé n'est connu. Une deuxième suit à la fin des années 1420 et au début de la décennie suivante. C'est à cette époque-là que le chapitre décide et fixe le programme général, ainsi que l'emprise au sol du nouveau bâtiment en aliénant une partie de ses possessions au sud et à l'est de l'ancienne cathédrale pour permettre la construction d'un vaste chevet à la française. Ces années-là sont très vraisemblablement marquées par des travaux de fondations, bénies en 1429. Les modèles empruntés pour le plan du chevet inscrivent bien l'ambition des maîtres d'ouvrage – chapitre et évêque – d'avoir un édifice moderne, mais à valeur rétrospective. Aussi se sont-ils tournés vers l'architecture méridionale des cathédrales des années 1300 dont les références ont été respectées lors de la reprise du chantier de la fin du siècle lorsque le programme est relancé et que la construction sort enfin de terre.

Contrairement à ce qui a été avancé, les travaux des années 1470 et du début de la décennie suivante devaient concerner l'ancienne église. Lors de la réactivation du projet de reconstruction dans les années 1480, les chanoines sollicitent l'aide financière de leur archevêque qui s'y refuse, peut-on le supposer, quand ces derniers portent l'affaire devant le Parlement de Toulouse qui donne raison au chapitre en condamnant François de Savoie, en juin 1487, à contribuer à hauteur du tiers de ses revenus. Comme le renseignent les sources littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle, le chantier est alors en pleine activité et, en juillet 1489, a lieu la cérémonie officielle de pose de la première pierre de la nouvelle construction par une des chapelles de la crypte au contact du bâtiment de l'Officialité et non par la chapelle élevée au-dessus comme on le pensait jusqu'à présent. Cependant, peu après, le successeur du prélat, Jean de La Trémouille, à l'élection contestée par le chapitre, demande la diminution de sa contribution auprès du Parlement. Il obtient gain de cause à la fin de l'année 1492 et voit sa quote-part fixé au quart des revenus de la province, soit 2500 £ par an.

Un financement stabilisé avec un niveau de revenus confortable assure alors au chantier un déroulement correct et continu jusqu'à la fin des années 1530 avec cependant quelques difficultés peu après la nomination de François de Clermont-Lodève qui nécessitent à nouveau l'intervention des parlementaires toulousains. Les maçonneries du chevet sont élevées sur leur presque totalité, celles du transept étaient peu avancées, les chapelles de la nef étaient bâties et les supports du vaisseau central sortaient de terre sur quelques assises. Les années 1540 sont ensuite marquées par le différend qui oppose le chapitre à François de Tournon, évêque imposé par le roi. Faute de ressources suffisantes, le chantier semble marqué un net ralentissement, voire, comme pour celui des stalles, un arrêt d'activité.

Jusqu'à là le rôle du Parlement avait été mésestimé pour ce qui est de son implication dans la direction de travaux. Les différents arrêts de la cour de justice conservés pour Auch montrent bien que les parlementaires agissent en qualité de contrôleur de la bonne gestion des fonds et du chantier<sup>85</sup> et apparaissent surtout comme les garants du respect du cahier des charges, entres autres moyens, en faisant valoir les documents graphiques que l'un de ses représentants conserve, en plus du chapitre et de l'évêque, documents qui, par ailleurs, se transmettent de parlementaires à parlementaires.

Quant à la direction des travaux, jusqu'ici l'identification de Jean Chéneau avec le responsable du chantier auscitain des années 1500 était prise avec précaution, voire rejetée. Aujourd'hui, comme tout le laisse penser, les éléments de biographie de Jean de La Trémouille autorisent à réviser cette position et à bien considérer Jean Chéneau comme l'architecte en charge des travaux du chevet, arrivé avec le prélat, sans doute à la fin de l'année 1492, et qui quitte le chantier une fois son protecteur parti pour l'évêché de Poitiers en 1507.

L'implication de l'attribution est double. Vu la direction partagée des travaux lancés à la façade de la cathédrale de Bourges en 1508, il s'agit d'un homme expérimenté, renommé et talentueux. Il fait preuve d'invention, comme en témoigne la formule du portail à tympan vitré à voussures colossales, formule que tout laisse envisager avoir été inaugurée sur le chantier de la cathédrale d'Auch et qui connaît une certaine fortune après dans la région de Thouars, là où résidait principalement Jean de La Trémouille dans les toutes premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Les hauts niveaux de compétence relevés montrent que Jean Chéneau a su s'entourer d'un personnel issu des meilleurs ateliers du royaume, contribuant ainsi à faire de la cathédrale d'Auch vers 1500 un chantier important et formateur pour les nombreux lapicides passés par la loge auscitaine. Les effectifs recrutés redessinent la carte des circulations en montrant que les échanges et les circulations des tailleurs de pierre entre chantiers septentrionaux et méridionaux ont pu être équivalents à ce qu'ils avaient été vers 1300 et une partie du XIV<sup>e</sup> siècle pour le Midi toulousain. Ainsi, au vu de ces éléments, la place du chantier de la cathédrale d'Auch dans le panorama de l'architecture des années 1500 doit être largement reconsidérée aujourd'hui.

---

85. Une autre intervention est encore signalée en 1496 (et non 1596 comme indiqué vu la cote du document) avec un arrêt relatif à l'approvisionnement du chantier en pierre et à la vérification de la bonne destination des livraisons afin de mettre fin aux détournements constatés sous peine de lourdes amendes (Charles Samaran, « Arrêts du Parlement de Toulouse... », p. 151-152).



